

209^{ème} Assemblée générale de l'association Cercle Littéraire et de Commerce Fribourg du 22 mai 2025 au restaurant « Le Jura »

L'ordre du jour envoyé dans les délais impartis est accepté sans observations. Le Président déclare la 209^{ème} Assemblée générale ouverte

1- Salutations et Rapport du Président

Le Président salue les invités et les membres présents.

Nos invités David Krienbühl, Nicolas Taverna,

26 personnes se sont inscrites

Les personnes suivantes se sont excusées, retenues par d'autres engagements,

Nos invités : Gapany Johanna, Gobet Nadine, Didier Castella, Romain Collaud, Marc Boivin, Fabien Gasser, Géraldine Pontelli – Barras, Gregory Grin

Nos membres : Michel Bettin, Christophe Bettin, Chantal Boivin, Denis Boivin, Jacques Bourgeois, Bernard Garnier, Jérôme Magnin, Arlette Biffare, Armando Dupraz, Georges Rouiller, Christian Pozzi, Jacques Jemelin, André Sudan, Émile Rudaz, Eleonora Schneuwly - Aschwanden, Albert Nussbaumer,

Le Président remercie les personnes présentes

Marie-Christine Dorand est nommée scrutatrice

2- Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 12 juin 2024

Le Procès-verbal est accepté sans remarque

3- Rapport du Président

« Cette assemblée a une nouvelle fois lieu dans un climat international tourmenté, qui de près ou de loin nous touche, inquiète notre économie et par voie de conséquence nos emplois, nos tâches sociales. Je tiens ici à honorer et remercier toutes les personnes engagées de près et de loin dans la vie de notre pays, chacune et chacun à sa place familiale, professionnelle, politique.

Au chapitre des membres de notre Cercle, depuis notre dernière Assemblée générale, nous ne devons déplorer aucun décès.

Depuis notre dernière Assemblée générale, nous nous sommes retrouvés lors des « événements du Cercle » une nouvelle fois bien fréquentés dans une ambiance amicale. En octobre la conférence de l'historien et professeur Jean Rime nous a fait découvrir et enchanté par sa conférence sur le peintre Courbet, membre d'honneur de notre Cercle.

En janvier, nous n'avons pas organisé le Petit déjeuner des Rois, mais invité nos membres à participer au traditionnel apéritif des Rois du PLR, auquel nous avons contribué financièrement.

Fort de ses responsabilités, votre comité a poursuivi son activité afin de garder le Cercle bien vivant, plus particulièrement le Conseil de Fondation. Il a réglé les affaires administratives courantes, notamment la réorganisation du Conseil qui compte trois nouveaux membres, Monique Antiglio, Christian Delaloye, Vincent Jacquat, cela suite à la démission pour raisons professionnelles de Denis Boivin et Monique Dupraz. L'entretien et la sauvegarde de notre patrimoine restent nos très grandes préoccupations. Nous y reviendrons au point 9 de l'ordre du jour. Et surtout, Nous avons saisi toutes les occasions d'étendre nos relations avec le PLR, tâche importante à l'approche de 2026, année électorale sur le plan communal le but étant de récupérer un siège de droite.

Concernant le restaurant

Notre restaurateur, M. Winkelmann, continue de tout mettre en œuvre pour valoriser l'établissement, répondre aux besoins de la clientèle, étoffer son offre avec le souci primordial de poursuivre sa cuisine principalement axée sur une gamme de produits de qualité et locaux.

Concernant les événements, nous prévoyons des événements auxquels vous serez conviés en temps utiles, notamment en vue des prochaines élections.

Au fil de l'année n'hésitez pas à consulter notre site internet régulièrement mis à jour »

4. Comptes 2024

Le Président donne la Parole au trésorier Vincent Jacquat pour les comptes du Cercle/association, que chacun a pu consulter sur notre site internet et présentés ce soir sur écran

Au 31 décembre 2024, L'exercice se solde avec une perte de Fr -7 412.40. le total des capitaux propres s'élèvent à Fr 54 366.11.

Le trésorier explique que la perte de l'exercice est principalement due à la participation du Cercle à sa participation de Fr 2400.- à l'ouvrage édité en hommage à Ferdinand Masset alors qu'il était prévu de la comptabilisé aux dons versés par de la Fondation

Question d'Antoinette de Week : qui de la Fondation ou de l'association / Cercle verse les aides au PLR ?

Le Président rappelle que les subventions sont versées par la Fondation selon des critères bien définis.

La parole n'étant plus demandée, David Aebischer donne le rapport des vérificateurs des comptes qui recommandent de les approuver

Décision

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Voire comptes en annexe

5. Budget 2025

Le Trésorier présente un budget global de Fr 5000.- pour couvrir les frais courants et divers événements

Décision

Le budget est adopté à l'unanimité

6- Nomination des reviseurs des comptes.

Selon le règlement David Aebischer premier vérificateur remet son mandat avec tous les remerciements du Cercle pour son travail

Jérôme Magnin devient premier vérificateur

Anthony Faessler deuxième vérificateur

Marie-Christine Dorand première suppléante

Véronique Grady deuxième suppléante

7- Rapport sur les comptes de la Fondation

Les comptes de la Fondation n'étant pas soumis à l'approbation de l'assemblée du Cercle, pour information, le Président donne la parole au trésorier Vincent Jacquat

La fortune de la Fondation reste stable, au 31 décembre 2024 : Fr 2'426'293.66 après impôts, charges d'immeubles, frais généraux, amortissement, intérêt hypothécaire.

L'organe de révision Gefid Conseils SA confirme que les comptes de la fondation sont conformes à la loi et à l'acte de Fondation. Ces comptes seront transmis à l'autorité de Surveillance

8- Membres

Nouveau membre honoraire

Claude Jorand entré au Cercle en 1999 a cette année plus de 25 ans au Cercle, années requises pour cet honneur

Décision

Par applaudissements l'assemblée élit Claude Jorand membre honoraire

Démission

Madame Chantal Boivin a donné sa démission pour raison d'habitat éloigné et de santé. Au nom de l'assemblée, le Président la remercie pour sa fidélité au Cercle. Lettre lui sera envoyée dans ce sens

Admissions

Deux membres, invités jusqu'à ce jour, bien connus pour leur souci de défendre les principes du Cercle et leur engagement politique, demandent leur admission au Cercle : Océane Gex et Sergio Mantelli. **Par applaudissements nourris, ils sont acceptés.** Le Cercle se réjouit de les compter parmi ses membres.

9- Immeuble du Jura état du projet

Si la décision concernant l'immeuble du Jura appartient au Conseil de Fondation, ce dernier tient à vous informer et connaître l'avis qui se dégagera de cette Assemblée. Nous attendons vos questions et propositions pour enrichir notre réflexion

Le Président rappelle que Cercle s'était déjà trouvé dans la même situation, en 1970 lors de la vente de l'immeuble de la Rue St Pierre. Devant les options proposées, notamment

sur les conséquences financières à long terme, le comité d'alors avait décidé de créer la « Fondation », telle que nous la connaissons aujourd'hui.

L'immeuble du Jura a été construit en 1946, bien qu'entretenu, les grands travaux qui s'imposent nous ont conduit à trois variantes présentées par le Président graphiques à l'appui :

Variantes 1 : démolir et reconstruire un immeuble comprenant le restaurant, des appartements de grandeurs différentes. Le projet de l'architecte Lutz nous paraît intéressant, il répond aux exigences législatives et environnementales actuelles. Cela jusqu'au moment où l'on a commencé à chiffrer : 10 millions. Les banques suivront-elles ce projet ? Faut-il vendre une partie en co - propriété ? Nécessité d'un parking ? Longs travaux qui obligeraient le restaurateur de fermer plusieurs mois, ce qui signifie sans rendement ni pour lui, ni pour nous.

Variante 2 : Vendre l'immeuble avec le terrain qui va avec ? Quelle rentabilité de l'argent pour que la fondation perdure, qu'elle puisse faire face à ses obligations, à sa diligence financière et logistique envers le PLR et autres demandes d'aide financière ?

Variante 3 : restauration du bâtiment, mise aux normes exigées : chauffage, isolation, électricité, petites améliorations de la cuisine et des appartements. Coûts 1.2 millions francs. Délais plus courts.

Suite à cette présentation, le Président ouvre la discussion.

Interviennent : Antoinette de Week, Marie-Christine Dorand , Jean-Pierre Wolhauser, Pierre Zappelli, Jean-Pierre Largo Jean-Jacques Marti, Océane Gex, Pierre Wicht, Monique Antiglio

Des questions et des avis

Plusieurs intervenants pensent que vendre serait une erreur

- Vu les prix actuels où trouver un local un local pour les services du PLR avec les facilités offertes aujourd'hui ?
- Quelle serait la perte du revenu des locations et du restaurant ?
- Maintenir le restaurant s'inscrit dans le sens de l'idéologie du PLR et des fondateurs du Cercle, soit de défendre les artisans, les commerçants ;
- Ne pas vendre, mais chercher la possibilité de garder le projet de construction ;
- Ne pas vendre, choisir entre construction et rénovation ;
- Comment rentabiliser le produit de la vente ?

Trouver des solutions pour retenir le projet de construction, le rentabiliser

- Oublier l'idée du parking. Ce sujet donne lieu à des positions contradictoires : un restaurant et des appartements loués ou vendus demandent des places de parc, aujourd'hui la tendance est de se passer de places de parc ;
- Rester prudents avec des petits appartements, il y a un besoin de grands appartements ;
- Des studios pour étudiants seront construits dans le quartier ;

- Serait-il possible d'élever le bâtiment pour construire davantage d'appartements ?
- Soit pour la vente, soit pour la construction quelques échanges se rapportent à la financière, les termes qui reviennent sont rentabiliser l'investissement, ou le cas échéant, le produit de la vente
- La question des buts de la fondation et posée
- Pour information : « *dans son article 3, les statuts de la Fondation, but, capital, ressources* », mentionnent : *la fondation a pour but de favoriser la formation civique des citoyens et citoyennes et leur participation à la vie politique et culturelle de la cité dans le respect des principes libéraux d'une saine démocratie* »

La rénovation de l'immeuble retient l'attention de plusieurs intervenants

- Garder un patrimoine,
- Maintenir un restaurant de quartier,
- Choisir une solution que l'on pourra gérer dans la durée
- La restauration permettrait de garder l'immeuble
- Elle respecte les moyens de la Fondation

Les membres qui se dirigent vers cette variante, demandent à la Fondation de présenter un projet plus précis et chiffré

Avant de conclure ce point de l'ordre du jour, le Président déclare que cet objet nécessitera probablement une assemblée extraordinaire

10 Divers

Antoinette de Week, rappelle le repas de soutien du PLR qui aura lieu le 26 septembre au restaurant « Le Jura ». Elle souligne l'importance de la participation pour récolter des fonds en vue des élections communales ;

David Krienbühl remercie pour la participation financière à l'apéritif des Rois

La séance est levée à 19h45

**Le Président
Jean-Noël Gex**

**La secrétaire
Monique Pichonnaz Oggier**

Fribourg le 25 mai 2025